

Cour des comptes : L'ONEMA fait la sourde oreille

Dossier de la rédaction de H2o
February 2017

Environnement Magazine consacre le troisième volet de son compte-rendu du rapport annuel de la Cour des comptes à l'ONEMA. Quatre ans après un contrôle de l'établissement, la Cour des comptes constate que ses recommandations n'ont été que partiellement prises en compte et appelle l'Agence française de la biodiversité qui a désormais intégré l'ONEMA à les mettre en œuvre.

Une mauvaise gestion des ressources humaines (NDLR. mais la semaine de quatre jours !), des implantations trop nombreuses, un manque de mobilité, une performance en baisse, les difficultés de mise en œuvre de l'exercice de la police de l'eau : le détail dans l'article.

Environnement Magazine